

Thésaurus Harmonisés

Livraison des nouvelles versions aux éditeurs de logiciels

Vous manifestez tous un vif intérêt pour les Thésaurus et êtes nombreux à participer à leur utilisation et à leur adaptation à vos besoins.

Les groupes Thésaurus, hébergés au Cisme, vous ont entendu et ont élaboré une nouvelle version tenant compte de vos remarques. Ainsi, les versions 2 des Thésaurus Harmonisés de l'Action en Milieu de travail (AMT), des Examens Complémentaires, des vaccins et de Prévention, dont la gestion et la veille sont assurées par le Cisme, ont été adressées aux éditeurs de logiciels le 6 décembre dernier.

Le Thésaurus des Expositions Professionnelles dit version Beta 2 a, lui,

été adressé aux éditeurs le 20 janvier 2014, en raison d'un décalage dans les travaux d'élaboration et de veille du groupe partenarial, hébergé à l'Anses, groupe auquel le Cisme participe activement pour faire entendre vos besoins.

Ce Thésaurus a été très nettement enrichi, afin de satisfaire notamment les utilisateurs dans les Services et a bénéficié, par ailleurs, d'un recodage permettant de faciliter les exploitations ultérieures.

La livraison du Thésaurus aux éditeurs est accompagnée d'une lettre d'accompagnement signée par la Présidente du groupe de travail et le Directeur Général de l'Anses. Elle présente les modi-

fications réalisées et en explique les raisons.

Vous pouvez, d'ores et déjà, demander l'incorporation de ces versions dans vos logiciels.

N'hésitez pas à faire remonter vos remarques, qui seront prises en compte dans le cadre des travaux de veille pour élaborer la prochaine version livrée en novembre/décembre 2014.

Pour cela, vous pouvez contacter les clubs utilisateurs, les membres des groupes Thésaurus ou les membres de la Commission Système d'Information, ou, à défaut, le Docteur Letheux directement. ■

Thésaurus Harmonisés

Principales évolutions apportées aux Thésaurus Harmonisés en 2013



Les versions 1 des Thésaurus Harmonisés et Beta pour le Thésaurus des Expositions Professionnelles ont bénéficié d'évolutions importantes, en particulier pour ce dernier, au cours de l'année 2013. Le processus de veille et de mise à jour, à partir des remontées des utilisateurs des logiciels, est assuré par les groupes Thésaurus du Cisme et par le groupe de travail, hébergé à l'Anses, auquel contribue activement le Cisme par l'intermédiaire de son médecin-conseil.

Les acteurs des SSTI au cœur de la veille des Thésaurus Harmonisés et de leur évolution

Les Thésaurus Harmonisés de l'Action en Milieu de Travail, des Examens Complémentaires, de Prévention et des Vaccins, dont la veille est assurée par le Cisme, ont été mis à jour par les Groupes Thésaurus du Cisme.

Ces groupes sont composés de professionnels de terrain exerçant en

SSTI. Leurs membres sont représentatifs des différents logiciels utilisés dans les Services et des différentes professions (Directeurs, médecins du travail, IPRP, responsables informatique, ...) et régions.

Les personnels des Services, quant à eux, sont au cœur de la veille via les clubs utilisateurs ou par contact direct.

En effet, les utilisateurs des Thésaurus Harmonisés font remonter leurs remarques détaillées, ainsi que leurs propositions auprès de leur club utilisateur, des membres des groupes Thésaurus ou du médecin-conseil du Cisme, qui se font le relais de leurs observations auprès des membres des groupes Thésaurus.

L'ensemble des propositions est ensuite étudié en réunion et, si elles sont validées par le Groupe en charge de la veille, incorporées dans les mises à jour.

Concernant le Thésaurus des Expositions Professionnelles, les remontées de terrain, compilées par le groupe Thésaurus du Cisme, sont soumises au groupe de travail, hébergé à l'Anses, composé de représentants institutionnels (Anses, Cnamts, Carat, Centre de consultations de pathologies professionnelles, MSA, InVS, Centre anti-poisons, Cisme) et suivent le même chemin de validation pour être incorporées à la future version.

Les modifications apportées aux Thésaurus Harmonisés version 2

Les groupes Thésaurus du Cisme ont assuré la veille et l'évolution des Thésaurus Harmonisés, en vue d'être en mesure de livrer une version 2. Cette veille a été réalisée à partir des remarques émanant des Services qui les utilisent, mais également à la lumière des évolutions de la science.

Une nouvelle catégorie, "Echelles et Questionnaires", a été créée dans le Thésaurus des Examens Complémentaires.

Seize nouveaux indices biologiques d'exposition (IBE) figurant dans la dernière version du BIOTOX, mise à jour en 2013 par l'INRS, ont également été incorporés au Thésaurus.

Le libellé "analyse de la demande d'intervention" a été adjoint au Thésaurus Harmonisé AMT Moyens.

Les principales évolutions apportées aux Thésaurus des Expositions Professionnelles version Beta 2

Plus de 1.400 libellés ajoutés au Thésaurus en 2013

En 2013, dans le cadre de la veille sur le Thésaurus des Expositions Professionnelles, le fichier a été enrichi de plus de 1.400 libellés indispensables, qui prennent en compte les demandes des utilisateurs, ainsi que les évolutions réglementaires et scientifiques.

Ainsi, deux nouvelles classes d'expositions professionnelles ont, notamment, été ajoutées, "*Lieu et local de travail*" (197 libellés) et "*Équipement, outil, machine et engin de travail*" (1.169 libellés), en raison de la demande répétée et des besoins des préventeurs en Santé au travail.

Un enrichissement des qualificatifs dans la partie Cisme du Thésaurus

Pour chaque libellé, le Cisme livre une liste de qualificatifs qui renseignent les Agents Biologiques Pathogènes (ABP) les Cancérogènes Mutagènes et Reprotoxiques (CMR), la Surveillance Médicale Renforcée (SMR), le Suivi post-exposition, le Suivi post-professionnel, les tableaux de maladies professionnelles, les Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP), les numéros CAS, les Agents Chimiques Dangereux (ACD) et les Facteurs de pénibilité.

Dans le cadre de la veille, l'ensemble de ces qualificatifs a été révisé.

Qualificatifs CMR, VLEP et n° CAS relus par le Groupe ASMT Toxicologie

L'ensemble des qualificatifs de la partie "Agent chimique" du Thésaurus a bénéficié d'une relecture de la part du groupe ASMT Toxicologie du Cisme. Cette relecture a, ainsi, permis d'enrichir le nombre de qualificatifs CMR, VLEP et numéro CAS.

Par ailleurs, un nouveau qualificatif a été ajouté au Thésaurus des Expositions Professionnelles version Beta 2, les VLCT (Valeurs Limites à Court Terme), qui viennent compléter les VLEP (Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle) déjà présentes.

Qualificatifs ABP et CMR détaillés

Les catégories Agents Biologiques Pathogènes (ABP) et Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques (CMR) ont été scindées chacune en deux catégories, à la demande du groupe Thésaurus, afin d'être en cohérence avec les exigences réglementaires.

Le qualificatif ABP différencie désormais les agents de catégorie 2 et ceux classés en 3 ou 4. De même, le qualificatif CMR individualise les CMR classés 1 et 2 (c'est-à-dire classés en 1a et 1b selon le règlement de la CLP) et les CMR classés 3 (CMR 2 dans la CLP).

Par ailleurs, le nombre de libellés présents dans la "short-list" a été diminué. La "short-list" ne comprend plus que 1.376 libellés, contre près de 3.000 dans la version Beta. Les Thésaurus Harmonisés vont continuer de bénéficier annuellement d'une veille et une version 3 sera adressée aux éditeurs en fin d'année. Ainsi chaque utilisateur peut participer à la veille en 2014, en faisant remonter ses demandes.

Pour une mise en œuvre efficace, les Services sont invités à contacter les membres des groupes Thésaurus, les clubs utilisateur, ou, à défaut, le Docteur Letheux en charge de ce déploiement au Cisme. ■

Thésaurus des Expositions Professionnelles

Une nouvelle codification pour faciliter l'exploitation

Au cours des travaux du groupe projet à l'Anses, des anomalies de codages ont été décelées. Il a donc été décidé de procéder à la recodification de l'ensemble du Thésaurus des expositions professionnelles.

Cette recodification n'aura aucun d'impact pour les utilisateurs des Services, au quotidien. Le code du Thésaurus des

expositions professionnelles de la version Beta comprenait plusieurs incohérences dans son élaboration.

La codification de la version Beta du Thésaurus des Expositions Professionnelles n'était donc pas utilisable facilement car chaque code n'était pas auto-signifiant de la place du libellé dans le Thésaurus, et mettait en péril la pérennité de la table.

En réponse, la version, dite version Beta 2, du Thésaurus des Expositions Professionnelles, a été entièrement recodée en utilisant une codification alphanumérique cohérente et auto-signifiante, qui facilitera l'exploitation de ce Thésaurus et garantira ainsi sa pérennité. ■

Nouveauté 2014 : Thésaurus et matrices emploi-expositions potentielles

Des matrices utilisant les codes et libellés du Thésaurus des Expositions Professionnelles

Face au très faible nombre de matrices emploi-expositions partagées nationalement, et aux demandes répétées et pressantes des SSTI pour que le Cisme conçoive des matrices, le groupe ASMT Fiches Médico-Professionnelles et le Pôle Médico-Technique du Cisme ont élaboré des matrices emploi-expositions, réalisées à partir de l'extraction des Fiches Médico-Professionnelles, et utilisant le Thésaurus des Expositions Professionnelles (TEP).

Ces matrices proposent, pour chaque métier, identifié par son (ses) code(s) PCS-ESE, une liste des expositions professionnelles potentielles utilisant

les libellés du Thésaurus des Expositions Professionnelles.

Ces expositions sont issues des catégories du Thésaurus (agent chimique, agent biologique, roche et autre substance minérale, agent physique, facteur biomécanique, facteur organisationnel relationnel et éthique, produit ou procédé industriel, lieu et local de travail, équipement, outil, machine et engin de travail).

Actuellement, les matrices d'une cinquantaine de professions ont été réalisées et seront prochainement envoyées aux éditeurs de

logiciel, pour qu'ils les intègrent à leurs solutions logicielles.

Le groupe ASMT Fiches Médico-Professionnelles poursuivra en 2014 son travail d'élaboration de nouvelles matrices qui seront adressées par lots, aux éditeurs, au fur et à mesure de leur création. Elles seront actualisées annuellement et adressées à cette occasion aux éditeurs de logiciels. ■

